



Ministère de l'Education Nationale

.....
Secrétariat Général

.....
Direction Générale de la Promotion de la
Qualité

.....
Direction des Evaluations, des Concours et
de l'Orientation Scolaire

06 AVR 2023

Le Ministre

Aux

**Directeurs Régionaux de l'Education
Nationale**

**Objet : Centres d'accueil des candidats libres
à l'examen du BEPC, session 2023.**

La recherche de la qualité de notre système éducatif requiert l'organisation d'examens scolaires propres. C'est ainsi que le Ministère a décidé de procéder à une meilleure répartition des candidats libres dans les centres ci-dessous :

Région	Centres retenus			
	Agadez	Agadez	Arlit	Bilma
Diffa	Diffa	Goudoumaria	Mainé Soroa	N'Guigmi
Dosso	Dosso	Doutchi	Gaya	Loga
Maradi	Maradi	Dakoro	Mayahi	Tessaoua
Niamey	Chaque Arrondissement Communal			
Tahoua	Abalak	Birni N'Konni	Bouza	Tahoua
Tillabéri	Filingué	Kollo	Téra	Tillabéri
Zinder	Gouré	Magaria	Tanout	Zinder

L'objectif visé à travers la création de ces centres est de faciliter le suivi de ces candidats et de crédibiliser leurs diplômes.

Toutefois, compte tenu des effectifs, d'autres centres peuvent être créés au besoin dans le respect de la présente circulaire.

Je rappelle qu'aucun centre ne doit excéder 500 candidats et qu'il ne doit y avoir de centres uniquement pour des candidats libres.

J'attache du prix au respect strict des présentes instructions.

Ampliations :

- Cab/PR.....1
- Cab/PM.....1
- Chrono MEN...1


Pr IBRAHIM NATATOU